

## Axe 2-12.1 Action libre proposée par un pharmacien

### Type d'action :

Action Libre ou spécifique

### Critères de validation de l'action :

- Possibilité pour un pharmacien de proposer au CNP Pharmacie toute action réalisée dans un but de formation continue et/ou certification

### Périoricité :

Pas de maximum sur la période de certification, à condition que chaque action soumise soit différente

### Catalogue :

Site CNP Pharmacie

### Labellisation :

Labellisation délivrée par le CNP Pharmacie.

Présence du logo et numéro d'agrément du CNP Pharmacie

### Traçabilité de l'action et SI :

Télécharger sur le site de la certification l'attestation de l'action mentionnant le numéro d'agrément du CNP Pharmacie

### Références de l'action :

- HAS :
- Réglementaire :
- Autres :